N°24 - DÉCEMBRE 2017

ROQUETTES À LA UNE

Votre magazine d'informations municipales !

UNITERRE 2018 : LES CULTURES CELTES
- p9 -

ROQUETTES VOUS EST CONTÉE Première partie
- p4 / p5 -

LE SERVICE CIVIQUE EST LANCÉ !
- p6 -

VICE-CHAMPION DE FRANCE DE TENNIS
- p15 -

MAIRIE DE ROQUETTES

ROQUETTES À LA UNE

SOMMAIRE.....

N°24 - DÉCEMBRE 2017

LE MURETAIN AGGLO	**P3**
LE DOSSIER : Roquettes et son Histoire	**P4**
AFFAIRES SOCIALES : Service Civique	**P6**
AFFAIRES SOCIALES : La Téléassistance	**P7**
PAGES CULTURE : Médiathèque bientôt 2 ans	**P8**
PAGES CULTURE : Uniterre	**P9**
VIE DES ÉCOLES	**P10**
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE	**P11**
ASSOCIATIONS CULTURE & LOISIRS	**P12**
ASSOCIATIONS SPORTIVES	**P14**
VIE LOCALE & AMÉNAGEMENTS	**P16**
BRÈVES	**P18**
TRIBUNE LIBRE	**P19**

.....ÉDITO

La rentrée 2017 a été marquée par la fermeture d'une classe en maternelle ; la baisse des effectifs prévisionnel enregistrée en début d'année 2017, au moment de la décision de l'Inspection Académique, l'a rendue inéluctable.

Le succès populaire du forum des associations a démontré une fois de plus le dynamisme des associations artistiques, culturelles, humanitaires et sportives de la commune.

Concernant 2018, je suis inquiet de l'incertitude qui plane au-dessus des décisions que doit confirmer notre gouvernement.

Après plusieurs années de réductions de nos dotations, nous espérions une pause ; or, un effort supplémentaire de 13 milliards d'euros devra être consenti. Le manque de lisibilité sur les modalités de compensation de la suppression partielle de la taxe d'habitation, la suppression des emplois aidés, le poids de plus en plus écrasant des normes sont autant de sujets qui pourraient avoir un impact négatif sur le niveau des services à la population et du service public en général.

En effet, pour ce qui concerne notre commune, les efforts de rigueur de gestion ont été réalisés depuis 3 ans. Nos charges de fonctionnement sont maîtrisées sans augmentation des taux des taxes communales.

Si demain pour équilibrer nos budgets, nous devions cesser de nombreux investissements au détriment de la qualité de vie de nos administrés, si par ailleurs, nous devions également utiliser le levier de la fiscalité communale, alors le gouvernement aurait réussi essentiellement un transfert d'impopularité vers les élus communaux.

La fin d'année étant proche, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal d'agréables fêtes de Noël et de Nouvel an.

Michel PEREZ, Maire de Roquettes

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS :

- MARENCO Daniel, le 19 mai 2017
- BIANNIC Anne, le 04 juin 2017
- COULY Rosa-Maria, le 15 juin 2017
- PUJOL Fernande, le 20 juillet 2017
- FIORAMONTI Nicole, le 06 août 2017
- LANDAIS Marthe, le 08 août 2017
- CUISINIER Hubert, le 03 septembre 2017

NAISSANCES :

- BUTTIGIEG Gabriel, né le 19 mai 2017
- VILLEVALOIS Léa, née le 12 juillet 2017
- LEPORT DARROUZÈS Raphaël, né le 17 août 2017
- BERNAD Matéo, né le 10 octobre 2017
- MARNAT Valentine, née le 20 octobre 2017

MARIAGES :

- BALAT Pascal et BUSINELLO Céline, le 08 juillet 2017
- PETIT Vincent et BELLONCLE Mélanie, le 29 juillet 2017
- DAYDE Ludovic et FORGUES Aurélie, le 05 août 2017
- BERGER David et ARMENGAUD Céline, le12 août 2017
- MARC David et ROILLE Amandine, le 26 août 2017
- HYBOIS Arnaud et PICHERY Mathilde, le 26 août 2017
- VERHAEGHE Joël et NEY Magali, le 02 septembre 2017

ROQUETTES A LA UNE
Bulletin d'informations communales - Tirage 2000 exemplaires
Mairie de Roquettes, 6 rue Clément Ader 31120 ROQUETTES
Directeur de publication : Michel PEREZ
Rédaction : Pôle Communication Mairie de Roquettes
Crédits photos : Pôle Communication Mairie de Roquettes et Associations
Graphisme : Pôle Communication Mairie de Roquettes
Impression : Messages - Toulouse, N°ISSN . 029909153
En couverture : Sortie CAJ, juillet 2017

MURETAIN AGGLO

SALON ENERGIE HABITAT

Mieux comprendre les pertes énergétiques pour réduire son impact écologique.

Le Muretain Agglo a organisé un salon énergie habitat les 7 et 8 octobre. Lors de ce salon, plusieurs initiatives ont permis aux Roquettois de se renseigner sur les économies d'énergies, identifier ses pertes en isolation et trouver des solutions pour mieux isoler, monter un dossier photovoltaïque, découvrir les métiers issus de la transition énergétique ou encore participer à des ateliers ludiques.

Dans cet article nous allons nous focaliser sur la thermographie et le photovoltaïque.

THERMOGRAPHIE

Les habitants des 26 communes du Muretain Agglo ont pu ainsi récupérer gratuitement la photo des déperditions thermiques de leur logement.

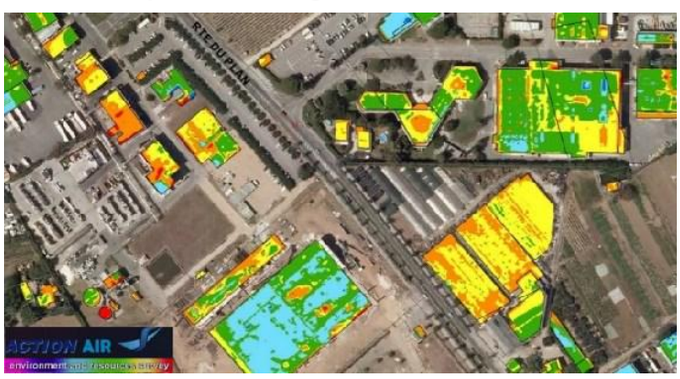

Exemple de vue thermographique

Un avion CESSNA 337 de la société ACTION AIR ENVIRONNEMENT avait survolé le territoire en mars dernier. Grâce à des capteurs, les pertes de chaleur ont été enregistrées et géolocalisées. Ce sont ces données qui, après traitement, ont été mises à disposition des propriétaires.

A quoi sert la thermographie de mon domicile ?

La thermographie aérienne utilise des spectromètres infrarouges montés sur un avion afin de survoler chaque parcelle habitée du territoire et acquérir les données précises de la chaleur dégagée par le domicile. Avec une précision de 30 à 50 cm et de 0,02°C, le résultat est un plan coloré de sa maison où, en fonction de la couleur, on détermine les zones les moins bien isolées (coloration du bleu au rouge en passant par le vert et le jaune, plus c'est rouge, moins c'est isolé). Aidé d'un conseiller, il est alors possible d'améliorer l'isolation de sa maison et ainsi faire des économies d'énergies.

PHOTOVOLTAIQUE

Lors du salon, nous avons rencontré les bénévoles du groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP), une association.

Le photovoltaïque, c'est quoi ?

L'énergie solaire photovoltaïque est une énergie électrique produite à partir du rayonnement solaire grâce à des panneaux ou des centrales solaires photovoltaïques (®wikipedia). Il ne faut pas confondre le solaire thermique, l'utilisation du soleil pour chauffer de l'eau et la transformation de l'énergie solaire en électricité.

L'énergie captée par les panneaux solaires placés sur le toit de votre domicile sera transformée en électricité par un onduleur et cette énergie électrique pourra, soit être consommée directement, soit stockée dans des batteries, soit vendue à Enedis. Plusieurs contrats sont proposés par des installateurs et il serait complexe d'exposer ici les différents contrats.

Et le GPPEP ?

Le GPPEP est une association d'intérêt général dont le but est de représenter les producteurs, promouvoir le photovoltaïque, accompagner les futurs producteurs et défendre les éventuelles victimes.

Le conseil principal des membres du GPPEP que nous avons pu rencontrer est de se renseigner avant de conclure un contrat, notamment en exposant les éléments principaux de son devis sur le forum photovoltaïque (http://forum-photovoltaique.fr/), à l'origine de la création du GPPEP.

Et pour les particuliers qui produisent déjà ? De contrôler sa production en la comparant avec les autres producteurs proche de son domicile en utilisant la base de données www.bdpv.fr.

Si vous n'avez pas pu être présent au salon, vous pouvez toujours prendre rendez-vous à la maison de l'habitat durable avec un conseiller info énergie, afin de recevoir et se faire expliquer l'étude thermographique de son domicile.

Les coordonnées : 05 34 46 61 00

Infoenergie@agglo-muretain.fr

VIE LOCALE

ROQUETTES VOUS EST CONTÉE

Le feuilleton de l'Histoire de votre village

Le pôle communication a décidé de remonter le temps et de vous offrir les 5 siècles d'histoire de notre village. Au cœur de cette saga, sa naissance, ses châteaux et son église, le moulin et ses fonctions et puis la vie du XXI^{ème} siècle jusqu'à nos jours. Qu'est-ce qui différencie la vie du petit écolier roquettois du début des années 1900 de celui d'aujourd'hui ? Comment était la vie à Roquettes en temps de guerre ? Quelles évolutions ont connu la vie du village, la géographie locale et les traditions ?
Colette Riera, Bernard Munier, deux passionnés, se sont joints à nous, pour vous conter Roquettes.

LE CHÂTEAU, LE RETABLE, L'ÉGLISE

La localité de Roquettes n'existe que depuis le XVI° siècle. Elle commence à être connue lorsqu'en 1534 Jean D'ULMIERES, Seigneur de Roquettes est identifié dans un acte administratif.

Le château en 1985

Le nom de Roquettes serait dû à un essaimage sur la rive opposée de la Garonne de la population de Roques, située en face sur la rive gauche, elle-même habitée depuis le X^{ème} siècle au moins.

C'est au XVII^{ème} siècle que les Chartreux acquièrent à Roquettes un important domaine. Ils deviennent ainsi les seigneurs du lieu, succédant à la famille toulousaine d'OLMIERES. Ils possédaient alors 145 arpents (environ 72 hectares) répartis entre les trois métairies de Mailles, Borde-Grosse, le Sarret ainsi que le Moulin et le Château.

A l'origine, les Chartreux étaient établis à SAIX dans le Tarn. Le 5 octobre 1567 attaqués par les Huguenots, menés par Guilhot de Ferrières, les religieux s'enfuient et se réfugient à Carcassonne où le conseil de la ville refuse de les accueillir. Les Capitouls de Toulouse les autorisent alors à s'installer dans cette ville et leur cèdent un quartier « semi-désert et mal famé » qui s'étendait de la rue Valade aux murs d'enceinte de la ville.

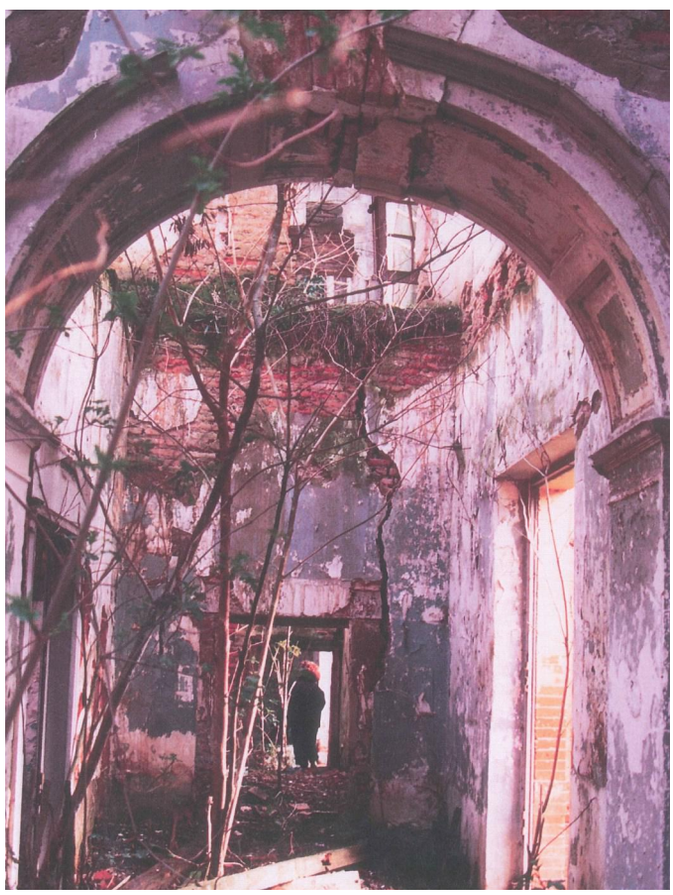

Intérieur du château avant travaux en 1985.

La construction de l'Église de Toulouse débute en 1602. La nef possède la particularité d'être divisée en deux parties, un côté réservé aux fidèles, l'autre aux Chartreux. C'est à la croisée de ces deux nefs, sous le dôme que se situe le retable (classé aux monuments historiques, par arrêté du 8 mars 1924). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle celui-ci aura la particularité rare d'être sculpté et décoré à l'identique sur ses deux faces.

Le château une fois sa restauration terminée

C'est lors de la réfection du chœur en 1780 que les pères Chartreux le transportent à l'église de Roquettes afin qu'il soit protégé des révolutionnaires. De style baroque, il fait appel aux ornements dorés, aux colonnades de type corinthien et aux représentations d'anges. Complément du tabernacle, meuble destiné à protéger la réserve eucharistique, le retable connaît un véritable engouement après le Concile de Trente. On peut admirer sur celui-ci deux niches portées par des culs de four ornés de têtes d'anges et abritant une statue de Saint Bruno (fondateur de l'ordre des Chartreux) et la Vierge à l'Enfant. Le rajout des ailes qui encadrent le baldaquin central a eu lieu entre 1611, date de la commande à Jacques la Carrière, et 1650, année de la dorure.

L'église Saint-Bruno, de modeste dimension, est datée par certains historiens de la fin du XVIIème siècle. Ce lieu de culte date, peut-être de la même période que le château situé en face (qui semble avoir possédé son propre sanctuaire). Le décor intérieur n'est pas très ancien puisqu'Il est dû à l'abbé Joseph COLOMBE, curé de Saubens, desservant également Roquettes. C'est probablement dans les premières années du siècle dernier que le jeune prêtre prit la décision de « rafraîchir l'église ». C'est avec des pochoirs qu'ont été réalisées les frises à motifs géométriques, les guirlandes et les sujets bibliques, ainsi que la voute sur fond bleu. Il est intéressant de noter que l'abbé Colombe exerça ses talents à Saubens, Pins Justaret, mais aussi à Caraman et à l'église du Faubourg Bonnefoy à Toulouse. Il exercera son ministère pendant 56 années (de 1907 à 1963 date de sa mort).

L'église en 1999

Le retable de l'église de Roquettes

Durant le XIXe siècle, plusieurs familles toulousaines (Gavarret-Rouaix, d'Orgeix, Lauzun) se succèderont comme propriétaires du Château, de Mailles et du Sarret. En 1901, la famille Paumès acquiert la métairie de Mailles ainsi que le Château, progressivement déserté. En 1982, Étienne Paumès le vendra, très délabré, à la commune de Roquettes, qui décidera, quatre années plus tard, de le réhabiliter. Le centre socioculturel de la commune, intitulé François Mitterrand, y verra le jour et sera inauguré le 28 janvier 1989.

Lorsqu'on se dirige vers Pins-Justaret, on aperçoit au milieu des arbres une jolie tour carrée en brique rouge. Il s'agit du château de Beaucru, initialement résidence d'été d''une riche famille toulousaine. Construit au XIXème siècle il présente une architecture renaissance recherchée et très prisée à l'époque. Il est aujourd'hui propriété privée.

Parmi les autres belles bâtisses anciennes de notre village, l'actuelle mairie. Nous vous livrerons son histoire dans un prochain numéro du Roquettes à la Une.

L'histoire de Roquettes étant riche, nous la déclinons en 4 dossiers thématiques.
Dans les prochains numéros du Roquettes à la Une, vous découvrirez *Le moulin et ses fonctions*, puis *La vie du village du XXIème siècle jusqu'à nos jours* (en deux numéros).

AFFAIRES SOCIALES

LE SERVICE CIVIQUE EST LANCÉ

Apprendre à tout âge grâce à l'engagement de nos jeunes

A LA RENCONTRE DE NOTRE ENSEIGNANT EN LANGUE .....

Michel MASCLET

En service civique à Roquettes

Quelques mots de présentations…

Je m'appelle Michel Masclet, j'ai 19 ans et suis Roquettois depuis ma naissance. J'ai été scolarisé à Roquettes avant d'aller deux ans au collège de Pins-Justaret. Je suis ensuite parti en sport études basket au CREPS de Toulouse. J'ai effectué mes trois années de lycée à Tarbes car je voulais continuer le basket à haut niveau. J'ai ainsi obtenu mon bac économique et sociale mention très bien. Je suis actuellement en deuxième année de licence d'histoire à l'université Jean Jaurès de Toulouse.

Pourquoi avoir postulé au Service Civique ?

Ma mère qui est membre du CCAS de Roquettes m'a parlé du poste. J'ai été très intéressé car je connaissais déjà le dispositif du Service Civique et que venir en aide à des personnes qui en ont besoin est très important pour moi notamment pour l'intégration de chacun et le vivre ensemble. De plus, cela pouvait compléter mon emploi du temps car je n'ai que 18 heures de cours à la fac.

Quel est votre rôle ? Vos tâches ? A quel public vous adressez-vous ?

C'est concrètement aider les personnes en difficultés dans l'apprentissage ou le renforcement de la langue française. Ce peut-être des enfants comme des adultes, des personnes venant d'autres pays comme des personnes ayant accumulé des difficultés et qui souhaitent aujourd'hui y remédier. Je propose ainsi des ateliers de lecture et d'écriture avec 2 ou 3 personnes maximum. Je les aide là où elles en ont besoin, soit au niveau de la communication, de la lecture et/ou de l'écriture.

J'interviens également au niveau du contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) et je peux proposer des ateliers informatiques pour donner les bases de l'utilisation d'un ordinateur.

Qu'est ce que cela représente concrètement pour les habitants de Roquettes ?

Une meilleure intégration pour les personnes qui reçoivent cette aide. Le fait qu'elles aient du mal à communiquer, elles peuvent se mettre dans la marge par peur du ridicule ou d'être mal comprises. Arriver à discuter avec plus de personnes aide à se sentir mieux intégré et donc moins rejeté. Cela peut aussi les aider dans la recherche de travail car je peux les accompagner dans la rédaction de CV et de lettres de motivation.

Qu'est ce que cela va vous apporter ?

Cela peut me permettre de me sentir utile mais aussi d'acquérir une expérience que je peux mettre en avant dans la recherche d'un futur travail à la fin de mes études. De plus, en discutant avec des personnes qui ont vécu dans d'autres pays, je peux découvrir une culture nouvelle et cela m'enrichit personnellement.

Quelle implication en terme de temps ?

Je suis disponible pour le Service Civique 24 heures par semaine jusqu'à début mai 2018. Je suis essentiellement disponible les après-midi ainsi que les lundis et samedis matin.

Comment avez-vous été accueilli ?

J'ai été très bien accueilli, j'ai déjà commencé les cours avec des personnes et cela se passe très bien. Nous discutons pour savoir quels sont leurs besoins puis nous travaillons en fonction. Les gens me demandent même si on peut faire plusieurs cours par semaine ensemble. Ils sont très motivés et c'est le principal pour l'apprentissage d'une langue qu'on connaît très peu. Je suis très satisfait de cet accueil.

Le mot de la fin ?

Si des personnes ont un peu honte de venir demander des cours, n'hésitez pas à venir. Je ferai de mon mieux pour que vous vous sentiez le moins gêné possible. Et il n'y a aucune honte à vouloir s'améliorer.

La Commission des Affaires Sociales a mis en place un Service Civique sur notre commune avec le recrutement d'un jeune universitaire.

Le but de cette mise en place est pour certains jeunes et adultes, la découverte ou le perfectionnement de la lecture, de l'écriture et de l'outil d' informatique.

Ce service est mis en place depuis le 4 septembre 2017, aujourd'hui au vu du nombre de personnes qui le fréquentent nous pouvons assurer que c'est un succès.

J'invite toutes les personnes intéressées à prendre contact en Mairie pour se renseigner.

Floréal SARRALDE

Adjoint au Maire aux

Affaires Sociales

AFFAIRES SOCIALES

METTRE L'ACCENT SUR LA SOLIDARITÉ

Aider au maintien à domicile.

TÉLÉASSISTANCE 31

Vouloir vivre chez vous le plus longtemps possible, avec vos habitudes et votre voisinage, quoi de plus légitime ?

Pour favoriser votre maintien à domicile en toute quiétude et en toute sécurité, dans toutes les situations de la vie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne met à votre disposition un service gratuit de téléassistance.

Téléassistance 31, c'est simple, efficace, rassurant pour vous et pour vos proches.

En cas d'urgence, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, par une simple pression sur un bouton déclencheur à portée de main, vous êtes instantanément mis en relation avec une centrale d'écoute qui vous apporte aide, secours, assistance et permet d'alerter un de vos proches.

Conforter votre autonomie, améliorer et adapter sans cesse l'ensemble des dispositifs que le Conseil départemental mobilise en faveur des plus fragiles, c'est la moindre des choses que nous puissions faire en témoignage de la solidarité qui vous est légitimement due.

La solidarité au bout du fil

Une télécommande vous permet d'alerter à distance la centrale d'écoute,

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

On vous rappelle aussitôt :

Dès la réception de votre signal, la centrale d'écoute en mesure de répondre fera le point afin de prendre, avec vous, les dispositions nécessaires ; si vous n'êtes pas en mesure de répondre (chute éloignée du téléphone...), la procédure d'urgence est alors lancée.

Les contacts inscrits dans votre dossier sont appelés : enfants, petits-enfants, amis, voisins, médecins ou pompiers...

Une chaîne de solidarité

S'organise rapidement pour vous apporter confort et réconfort, en toute sécurité.

Conditions pour bénéficier gratuitement de la Téléassistance

Avoir plus de 70 ans

Ou

Être bénéficiaire de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie).

Ou

Être bénéficiaire de la PCH (Prestation de compensation du Handicap).

Ou

Avoir un taux d'invalidité de 80 % et plus

Ou

Être dans une situation de particulière fragilité

(Soins palliatifs, fin de vie, ...)

Comment fonctionne Téléassistance 31 ?

À votre domicile,

vous serez équipé d'un système simple :

Un transmetteur placé près de votre téléphone ; *une télécommande* ultra légère (sous forme de pendentif ou de bracelet) vous permet par *simple pression d'alerter à distance la centrale d'écoute.*

À la centrale d'écoute,

une plateforme de réception d'appels informatisée leur permet de vous identifier immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

COMMENT FONCTIONNE LA TÉLÉASSISTANCE ?

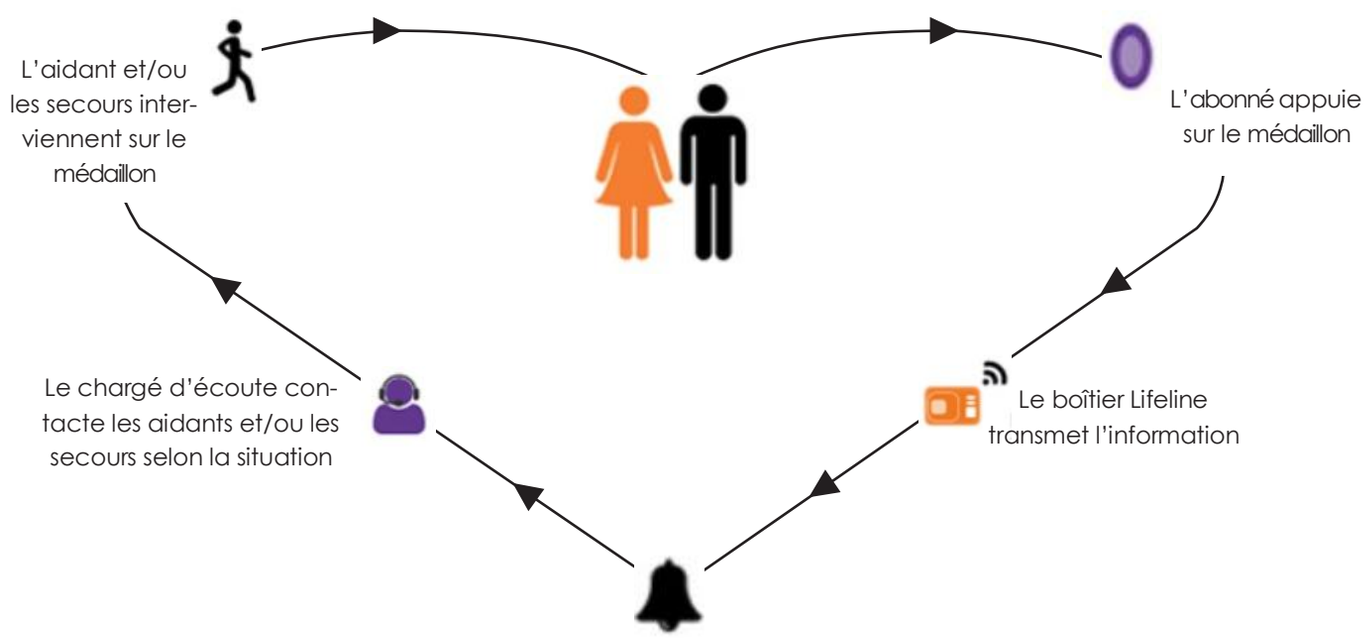

L'alerte est reçue à la centrale d'écoute et d'assistance.
Le chargé d'écoute appelle l'abonné.

LES PAGES CULTURE

MEDIATHÈQUE OLYMPE DE GOUGES

Bientôt 2 ans d'existence !

Forte de ses 1500 adhérents et de ses 31000 prêts à l'année, la médiathèque continue son développement avec les différents partenaires…

L'année passée fut une réussite avec le relais d'assistantes maternelles (RAM), les enfants et les assistantes maternelles sont venus découvrir le lieu, assister à des animations avec les livres pop-up, le tapis lecture sur la ferme mis en scène !

Au programme cette année : un tapis lecture autour de l'art, un Kamishibaï sur Noël, le tapis lecture sur le printemps et une surprise attendra les enfants en juin !

Concernant le partenariat avec la maison de retraite, quelques résidents continuent de venir emprunter des livres, les tricoteuses viennent une fois par mois. Dans le cadre de la semaine du goût, le mercredi 11 octobre ils avaient apporté des jus de fruits bio.

Durant la semaine bleue dédiée aux personnes âgées, le lien intergénérationnel s'est créé autour de l'exposition « les secrets de la bande dessinée » prêtée par la médiathèque départementale 31. Un quizz créé par les bibliothécaires leur a été distribué. Les résidents et les enfants de CM1 se sont entraidés pour y répondre.

Une exposition sur « l'art autour du monde » ainsi qu'un tapis lecture sur « les couleurs dans l'art » prêtés par la médiathèque départementale 31 seront à la médiathèque du 24 octobre au 15 décembre. De nombreuses animations auront lieu avec le RAM, les scolaires et la maison de retraite.

A vos agendas : Lire en Fête aura lieu le samedi 10 mars dans le cadre du festival Uniterre. L'année 2018 sera au rythme des Celtes. De nombreuses animations seront prévues ainsi que deux ateliers avec Michèle Mira Pons auteure jeunesse de « la mythologie Celte ».

Les 800 documents jeunesse prêtés par la médiathèque départementale sont arrivés avec quelques 50 nouveautés DVD Adultes. Le prochain choix Musique-Ciné adultes aura lieu en janvier. Si vous souhaitez des artistes en particulier n'hésitez pas à nous en faire part, nous essayerons de les trouver en y allant.

Vous étiez nombreux au café littéraire des 15 septembre et 3 novembre à échanger sur vos coups de cœur. Cette sélection de document vous attend dans un meuble écologique tout en carton à l'entrée de la médiathèque ! Pensez à les réserver s'ils sont sortis !

Cette année pour la première fois à Roquettes nous avons reçu un auteur dans le cadre du festival *Toulouse Polar du Sud* hors les murs. Patrick Sénécal auteur québécois, nous a parlé de ses livres, une séance de dédicace a suivi pour le plus grand plaisir des lecteurs venus l'écouter. Un bel échange sur son écriture et son inspiration.

Dans le cadre de nos réceptions d'auteurs, nous accueillerons le samedi 27 janvier à 16h Claudine Aubrun, auteure jeunesse de mini polar. Ses petits romans vous attendent à la médiathèque ! Certaines classes travailleront sur ces livres. Une exposition « la recette d'un livre » toujours prêtée par la médiathèque départementale 31 sera aussi présente tout le mois de janvier.

Les lectures de lire et faire lire ont repris en octobre. Elles se déroulent chaque troisième samedi du mois à 10h30. L'entrée est libre et gratuite. Durée 30 mn 2-6 ans.

Nos 4-5 fidèles bénévoles continuent de venir couvrir les livres et nous les en remercions !

Vos bibliothécaires, Sandrine et Alexis

LES PAGES CULTURE

FESTIVAL UNITERRE 2018

C'est dorénavant une tradition à Roquettes : le premier trimestre de l'année vibre au diapason du festival de Cultures du Monde UNITERRE. La 1er édition en 2015 mettait l'Afrique Noire à l'honneur, puis les Cultures Méditerranéennes en 2016, les Caraïbes en 2017 et, pour la 4ème édition en 2018, ce sont les cultures Celtes qui seront sur le devant de la scène, et tout particulièrement, la culture irlandaise lors de la soirée cabaret et la culture bretonne lors de la soirée de clôture.

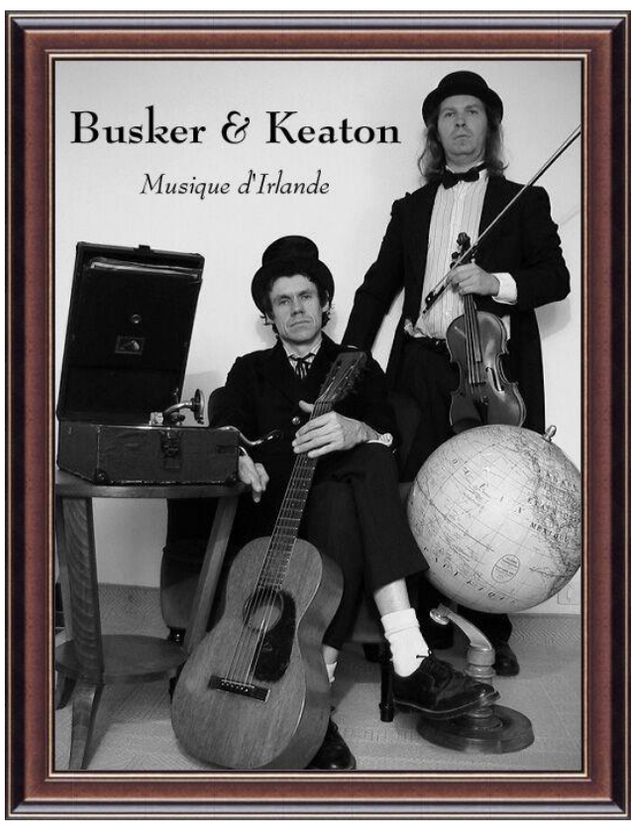

Le 16 février 2018, le duo irlandais « Busker et Keaton » se produira sur la scène de l'espace Jean Ferrat à partir de 21 h dans le cadre d'une soirée cabaret.

Issu de la rencontre en 2004 de deux musiciens passionnés, Busker & Keaton jouent de la musique traditionnelle irlandaise, avec une touche pétillante irrésistible. Une voix au timbre fêlé, un violon à en couper le souffle, une guitare puissante, un bodhran trépidant comme guides pour un voyage à travers l'imaginaire irlandais.

Le 10 mars, à la Médiathèque Olympe de Gouges et dans les halls des écoles maternelle et élémentaire, la manifestation LIRE EN FÊTE offrira aux petits et aux grands des activités ludiques sur le thème des Celtes. De plus, l'auteur pour jeune public Michèle MIRA PONS animera des ateliers autour de son livre « LA MYTHOLOGIE CELTE ».

Bien d'autres rendez-vous seront au programme du 4ème festival Uniterre, vous les découvrirez dans le flyer du festival disponible dès janvier 2018.

EXPO PHOTO

Depuis bientôt 20 ans, la mairie de Roquettes organise une expo photo ouverte à tous, sans sélection préalable et gratuitement. L'expo 2018 aura lieu les 9, 10 et 11 février au centre socio-culturel du château.

Nous invitons tous les photographes amateurs de Roquettes à participer à cette exposition. Vous pouvez exposer 3 photos sur thème libre, dont les auteurs sont départagés grâce au vote du public et 2 photos sur thème imposé, dont les auteurs sont départagés par un jury.

Le thème imposé cette année est : LA FRATERNITÉ, thème inépuisable s'il en est, qui nous l'espérons, donnera envie aux photographes de partager les instants fraternels qu'ils ont su saisir en déclenchant au bon moment.

Bulletin d'inscription et règlement sur le site internet de la mairie et disponible à l'accueil.

Hors concours cette fois-ci, nous accueillerons le photographe Roquettois Richard AURIOLLE, qui nous présentera, dans le cadre du festival Uniterre sur les Celtes, une série de photos prises en Ecosse.

Soirée CABARET

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

LE VENDREDI 19 JANVIER 2018, espace Jean Ferrat à 21h

« La petite pièce en haut de l'escalier », mise en scène par Anne Bourgès de la Cie Anne Ma Sœur Anne
Dans l'immense maison que lui a donné le richissime homme qui l'aime, Grâce, la petite employée qui a fait un beau mariage, peut aller à sa guise. Un seul lieu lui est interdit : la petite pièce en haut de l'escalier. Mais cet interdit l'aspire comme un vide... Au risque de trahir l'amour, Grâce ouvrira la porte de la petite pièce pour y découvrir …

Réservations sur : www.roquettes.fr – Tarif 7 €, boisson incluse – Pièce déconseillée aux moins de 10 ans

ÉCOLES

RENTRÉE ET NOUVELLE ASSOCIATION

Rentrée scolaire 2017- 2018 : bilan……

La rentrée scolaire 2017/2018 s'est globalement bien passée. La commune a eu le plaisir d'accueillir Madame Maurel nommée nouvelle directrice à l'école maternelle.

L'effort fait par le conseil municipal pour l'achat de matériel informatique est très apprécié des élèves et des enseignants. Il s'agit de 12 ordinateurs portables et 5 vidéos projecteurs. Toutes les classes élémentaires sont désormais équipées. L'école élémentaire accueille désormais 281 élèves dans 11 classes.

En 2018, l'école maternelle sera équipée à son tour.

Seule ombre au tableau, la fermeture d'une classe en maternelle. En effet, nous avions été avertis au mois de février par l'inspecteur d'académie que nous aurions certainement une classe fermée par manque d'effectifs.

APE ROQUETTES ……

Cette année au forum des associations, une petite nouvelle est arrivée :

<u>L'APE de Roquettes.</u>

<u>L'APERoquettes, qu'est ce que c'est ?</u> C'est **L'Association des Parents d'Élèves de Roquettes**. Après des années de fonctionnement hors cadre associatif, les délégués de parents ont décidé de se constituer en association, non affiliée à une fédération nationale.

<u>Qu'est ce que ça change ?</u> le rôle des délégués de parents est toujours le même : ils sont élus pour représenter les parents à travers les conseils d'école et échangent avec les participants à la vie de l'école : Mairie, ALAE/ ALSH... Pour être informés des activités ou événements liés à l'école, inscrivez-vous au blog de l'APE parentroquettes.wordpress.com et pour leur écrire :

maternelle.ape.roquettes@framalistes.org
elementaire.ape.roquettes@framalistes.org

Vous pouvez aussi nous rencontrer pendant les réunions préparatoires aux conseils d'école (une fois par trimestre). Surveillez les cahiers de liaison de vos enfants ou le blog pour connaître la date et le lieu des réunions.

Le cadre associatif va faciliter l'organisation d'animations festives ou culturelles et simplifier la récolte de fonds au profit de l'école. L'association a déjà organisé une vente de gâteaux lors du forum et va reconduire la vente des sapins de Noël. Une nouveauté pour les fêtes de fin d'année : nous allons proposer une vente de chocolats, ouverte à tous les gourmands.

Fermeture de classe à l'école maternelle ……

Avant le 31 décembre de chaque année, un point des effectifs doit être fait dans chaque groupe scolaire par les directeurs, auprès de leur hiérarchie. Concernant l'école maternelle, la Mairie est sollicitée pour donner une estimation du nombre d'enfants habitants la commune susceptibles de s'inscrire en petite section.

Au mois de janvier 2017, face aux premiers éléments qui conduisaient à envisager la fermeture d'une classe, le Maire et Jean-Louis GARCIA, adjoint à l'éducation, ont rencontré l'inspecteur d'académie pour l'informer que cette baisse ne serait que provisoire et que de nouvelles constructions en cours laissaient penser que les effectifs allaient rapidement remonter. Nous espérions alors un simple blocage qui aurait permis une nouvelle étude de notre cas à la commission de juin, mais malheureusement la commission de février de l'académie a décidé la fermeture.

Un comptage sur place, en présence de l'inspecteur, a été effectué à la rentrée de septembre. Présents sur les lieux, les représentants des parents d'élèves, les élus et enseignants n'ont pu que constater que les effectifs étaient insuffisants pour espérer une réouverture de classe.

Les effectifs par classe de l'école maternelle sont passés en moyenne de 24 à 28 enfants par classe. Ainsi donc, une classe a été fermée alors que l'effectif est finalement passé de 143 à 141 élèves, soit au-dessus du seuil de 140 élèves pris en compte pour décider de cette fermeture.

Cette année au forum des associations, une petite nouvelle est arrivée : <u>L'APE de Roquettes.</u>

Les fonds récoltés par l'APE pourront servir à l'achat de matériel pédagogique et au financement de sorties scolaires.

CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Roquettes est situé en plein cœur du village au 19, rue Clément Ader. C'est un lieu de vie, d'échanges, de création, de joie, de projets, de culture, de sports, de solidarité et beaucoup d'autres choses encore… Il y a des animations sur place : baby-foot, ping-pong, salle informatique, studio de musique, ateliers créatifs, cuisine, prévention, films, … des sorties, laser-game, ciné MacDo, piscine… des rencontres et projets avec des partenaires et il y a même des séjours en été et en hiver !

Les chantiers de jeunes :

Pendant les petites et grandes vacances scolaires, ces ateliers consistent à effectuer des travaux d'aménagement, de rénovation des infrastructures communales et d'extension / d'aménagement des jardins pédagogiques du CAJ.

Un chantier consiste en 5 matinées travaillées (10h-12h). Les chantiers seront encadrés par les animateurs du CAJ. La contrepartie à ce chantier permet de bénéficier d'une réduction d'un montant maximum de 70 € pour les séjours ou pour régler des animations payantes.

Pour plus d'infos :

Téléphone : 06 07 10 79 75
ou
http://www.roquettes.fr/service-jeunesse-de-la-commune

Un aperçu du calendrier d'activités ?

L'aide aux devoirs tous les mardis et jeudis au CAJ :

depuis septembre le CAJ propose gratuitement un espace dédié aux devoirs avec l'accompagnement d'un animateur, les jeunes peuvent travailler au calme tous les mardis et jeudis en périodes scolaires de 16h30 à 18h00.

Le relais Information Jeunesse pour les 16-25 ans :

grâce à une permanence ouverte toute l'année les mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de 10h00 à 12h00, le CAJ de Roquettes propose un accompagnement personnalisé dans l'insertion professionnelle et aide aux tâches administratives, permet de créer une continuité éducative avec nos jeunes et renforce son volet prévention. Un nouvel espace complet vient d'ouvrir ses portes au CAJ. Renseignement : 06 07 10 79 75

Nouvelle Labellisation Handicap jeunesse :

le centre jeune et la mairie de Roquettes viennent de valider grâce à leurs actions menées depuis des années, une labellisation de la charte nationale sur l'accueil des jeunes en situation de handicap pour les vacances et loisirs non spécialisés. En effet, le CAJ intègre depuis 2014 des jeunes en situation de handicap sur tous les temps d'accueil, aux sorties ainsi qu'aux séjours.

Projets à venir :

- Séjour neige du 19 au 23 février ;
- grande fresque en graffiti sur toute la structure CAJ ;
- labellisation de la structure pour accompagner les jeunes et les parents sur les réseaux sociaux avec le dispositif de la CAF « les promeneurs du net ».

Une jeunesse investie pour notre commune
Un accueil jeune toute l'année pour les 11-18 ans.
Un accompagnement administratif pour les 16-25 ans.
Les conditions/Comment s'inscrire ?
Tu dois avoir 11 ans révolus.
Les inscriptions ont lieu toute l'année.
Le dossier d'inscription et le règlement intérieur, peuvent être récupérés sur place.
L'inscription est validée pour une année au retour du dossier et du règlement de l'adhésion.
Prix : Roquettois 15€ / extérieurs 30€ l'année.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS CULTURE & LOISIRS

Comme toujours, au cœur de la vie de la commune...

Accro Roquettes – Activité Cirque

Voici maintenant 3 ans que le foyer rural a ouvert une section cirque, chapeautée par Guillaume et Kimberly Montels, artistes professionnels travaillant actuellement pour la compagnie Les Acrostiches.

Cette section connaît un énorme succès et a ouvert cette année un nouveau groupe le mardi soir pour les collégiens. **Il reste encore quelques places dans ce groupe ainsi que dans celui des ados et adultes.**

Si vous souhaitez découvrir les disciplines de cirque : l'acrobatie, les portés, les aériens, la jonglerie, l'équilibre (fil, boule, monocycle...), n'hésitez pas à prendre contact (acroroquettes@outlook.fr) ou à participer à l'un des stages organisés pendant les vacances scolaires.

Du 26 février au 2 mars 2018

Du 23 au 27 avril 2018

Du 9 au 13 juillet 2018

Le spectacle de fin d'année a connu un grand succès. Accro Roquettes remercie l'association Temps danse pour avoir mis leurs costumes à disposition. Cette année le spectacle doit avoir lieu le mercredi 13 juin et sera ouvert gratuitement à tout public.

Site internet: www.acroroquettes.wordpress.com

YOGA DU SON

L'atelier YOGA DU SON ou NADA YOGA explore pour la deuxième année la puissance vibratoire des sons sur le corps physique mais également sur les émotions et le mental.

Pour cela des bols tibétains, des bols de cristal, tambours, bâtons de pluie… sont utilisés.

Aujourd'hui, beaucoup de personnes ressentent le besoin de lâcher les tensions ressenties dans leur corps, de se recentrer sur le moment présent. Elles s'offrent, pour un instant, une parenthèse hors du temps. N'hésitez pas à rejoindre le groupe en cours d'année.

Pour en savoir plus : **Martine FRISCIA Musicothérapeute Energéticienne – site : alasourcedessons.fr**

ARCEP

Les vacances sont terminées et notre Association a repris tambour battant ses activités.

C'est la jolie ville de Cahors qui fut la destination de notre « sortie de rentrée 2017 ». Choix judicieux qui nous permit d'emprunter le Pont Valentré, superbe pont médiéval aux trois tours qui semble ne pas avoir connu les affres du temps.

Nous avons déambulé dans le centre historique, pas forcément connu de tous, où se côtoient de belles maisons à pans de bois des 13ème et 14ème siècles, dont la fameuse maison Henri IV. Superbes demeures, tours, palais et remparts, que nous avons pu découvrir sous un angle différent lors d'une balade sur le Lot, avant de vivre, à l'instar du marinier, le passage d'une écluse…..

La saison est bien loin d'être terminée, c'est un programme alléchant que l'Arcep va proposer à ses adhérents, Bonaguil et Montflanquin, le maquis de Meilhan, Ambialet, Saint Sulpice la Pointe, Lastours, la Camargue, et à Toulouse, le Bazacle, le Musée Labit….

L'équipe du pôle environnement a pour objectif la réhabilitation des plaquettes d'identification de l'arboretum ainsi que la plantation d'espèces nouvelles dans le ramier avec conseils et aide de la part des responsables mairie. En outre, elle participe aux projets de la mairie : tracé des pistes cyclables, choix des plantations devant être intégrées dans le champ en continuité de l'esplanade des pins.

Enfin, dès octobre, a été mis en place une campagne de ramassage des détritus lors des randonnées « nature » organisées par les GO de l'ARCEP.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS CULTURE & LOISIRS

Comme toujours, au cœur de la vie de la commune...

UNE SOIRÉE AU CAFÉ LITTÉRAIRE

Le vendredi 15 septembre, à 21h, eut lieu un rassemblement peu commun, qui se tient à Roquettes tous les deux mois. Les lecteurs sortent de leur tanière, de leur antre, de leur coin caché, enfin de leur endroit préféré où ils dévorent les livres, pour retrouver d'autres individus comme eux et se regrouper. **Il s'agit en fait d'un Café Littéraire !**

Les protagonistes, majoritairement des femmes (messieurs vous êtes aussi les bienvenus !) se retrouvent et peuvent alors faire trois différentes choses : présenter un livre coup de cœur, aller à la pêche aux idées de lecture et bien entendu boire du café, du thé ou une infusion. Le café littéraire porte bien son nom !

Les ouvrages présentés peuvent être variés : un CD de Cécilia Bartoli, un album pour enfants, une BD, un roman policier qui fait froid dans le dos, un roman historique, un classique de la littérature ...

A chaque présentation, une chose ressort : L'ÉMOTION.

Chaque lecteur ou lectrice a le visage et la voix qui s'animent en présentant l'ouvrage, preuve qu'il les a marqués et qu'il leur a fait ressentir des émotions que seuls les livres savent procurer . « Lire est le seul moyen de vivre plusieurs fois », disait Pierre Dumayet.

Voici une sélection de 3 livres présentés lors de ces soirées et à lire dans son antre pour la période hivernale qui arrive :

- Un classique : L'appel de la forêt de Jack London.
Un chien d'une riche famille, Buck, est enlevé pour être vendu et utilisé comme chien de traineau durant la période de la ruée vers l'or. Passant de propriétaire en propriétaire, il va peu à peu ressentir l'appel de retour à la nature...

- Une nouveauté : Hiver à Sokcho d'Elisa Shua Dusapin.
En Corée du Sud, une franco-coréenne rencontre un auteur de bande dessinée en manque d'inspiration. C'est l'hiver, tout est possible, tout peut arriver ... Un livre qui transporte le lecteur dans un univers dépaysant et peu commun.

- **Le livre fétiche d'une lectrice : La mécanique du cœur de Mathias Malzieu**, un conte moderne sur l'amour et les différences.

A la fin de la soirée, les protagonistes ont un peu de mal à se séparer, des étoiles brillent dans leurs yeux, les idées de lecture se bousculent dans leur tête et ils ont une incroyable envie de revenir au prochain café littéraire. **Si vous voulez présenter un livre ou juste écouter les autres parler de leur coup de cœur, alors venez au Café Littéraire, nous n'avons encore mangé personne.**

Prochain Café Littéraire le vendredi 12 janvier 2018

TEMPS DANSE

Temps Danse est une association qui a pour but de promouvoir la danse au sein de notre village.

Cette saison 2017/2018, leurs 4 professeurs proposent :

- **Danse classique** à partir de 6 ans jusqu'aux ados.
- **Éveil à la danse** dès 4 ans révolus. **(Mercredi)**
- **Modern-jazz** enfants (+ 6 ans), ados et adultes.
- **Street jazz**, de la **barre à terre. (Lundi et Jeudi soir)**
- **Fitness latino** enfants de 7 à 11 ans.
- **Zumba** adultes. **(Vendredi soir)**
- **Hip-hop** enfant à partir de 7 ans jusqu'aux ados. **(Vendredi soir)**

Une Master Class Zumba animée par Carine avec la présence exceptionnelle d'Edgar Francisco aura lieu le dimanche 18 Mars 2018 à la salle Jean Ferrat.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 23 Juin 2018.

Contacts : tempsdanse@ymail.com - 06 51 10 98 91

Facebook : Temps Danse Roquettes

ACTIV'FEMMES

Toujours aussi dynamique cette association promet de belles rencontres tant sur le plan culturel, que sur le plan amical.

Les sorties sont axées sur notre région Midi-Pyrénées avec les beaux départements environnants à commencer par la Haute-Garonne, le Tarn, Tarn-et-Garonne, l'Ariège, le Gers et quelques sorties vers l'Aude.

La nouvelle saison 2017 /2018 promet d'être riche en découvertes :

- Des balades souvent guidées, avec pour fils conducteurs les richesses de notre région et la découverte de nombreux sites.
- Quelques repas dans les restaurants pour découvrir la gastronomie de notre terroir.
- Des expositions photos dans les galeries.
- Des liens d'amitié qui permettent à toutes de pouvoir s'évader du quotidien, cela permet de nous ressourcer lors de la journée de sortie et d'enrichir notre culture.

Si vous avez un jeudi de libre tous les 15 jours, si vous voulez découvrir le patrimoine, ainsi que passer d'agréables moments, l'association vous invite à vous y joindre. Un accueil chaleureux vous sera réservé par les adhérentes.

Vous pouvez prendre contact auprès de Mesdames Navarre MF et Payrastre Ch.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATIONS SPORTIVES

BASKET CLUB ROQUETTOIS

Interview de Clara Latil, jeune joueuse Roquettoise, qui a intégré cette saison le Pôle Espoirs

Bonjour Clara, peux-tu te présenter ?

J'ai 13 ans, je suis au Pôle Espoir de Toulouse et je suis en 4ème au collège Jean Moulin. J'attaque ma 8ème année de basket. J'ai commencé à Roquettes et je suis depuis la rentrée en équipe Elite France au GOTB (Grand Ouest Toulousain Basket). Mes autres passions : faire de la pâtisserie et voir mes amies.

Comment se passe ton début de saison avec ton club ? Ton intégration dans le groupe ?

Très bien même si le haut niveau nécessite de longs déplacements. Je me suis bien intégrée dans le groupe et j'ai un temps de jeu correct pour une première année.

Au Pôle Espoirs, raconte-nous tes semaines d'entrainement, de match…

J'y dors du dimanche soir au jeudi soir. Je rentre le vendredi soir. En plus des cours du collège, je m'entraine le lundi de 18h à 19h15. On travaille par poste avec les garçons, le mardi de 8h15 à 10h15, je suis intérieure. Nous enchaînons ensuite avec 30min de piste puis étirements et j'ai musculation de 17h à 18h15. Le mercredi, j'ai entraînement de 14h à 16h ou de 16h à 18h. Le jeudi matin, c'est musculation de 9h à 10h15 puis étirements. J'ai ensuite entraînement de 16h45 à 19h15. Le vendredi, j'ai entraînement de tir de 14h30 à 16h puis entrainement dans mon club à Tournefeuille de 17h30 à 19h. J'ai match tous les dimanches, à domicile ou à l'extérieur. J'ai aussi 1h30 d'étude tous les soirs. Je me couche vers 22h30 et me lève entre 6h45 et 8h00.

Tu continues à être dans l'effectif de la sélection régionale ? Quelles sont pour toi les prochaines étapes à franchir ?

Je suis convoquée à la pré-sélection pour éventuellement intégrer l'équipe Occitanie U15 et U14 pour un tournoi inter-sélection en Corse. Ma prochaine étape à franchir serait d'être sélectionnée au tournoi pour avoir une chance d'être recrutée pour le camp de zone et intégrer l'équipe zone sud-ouest U14 et /ou U15. La dernière étape serait d'être sélectionnée pour le camp national qui me permettrait de faire les tests à l'INSEP.

Quels souvenirs gardes-tu du Basket Club de Roquettes ?

Beaucoup de bons souvenirs. Les personnes qui m'ont coachée m'ont toujours encouragée pour m'améliorer. Si je suis au pôle espoir, c'est grâce au club de Roquettes qui a cru en moi, en particulier certaines personnes que je remercie. Je garde contact avec mon ancienne équipe et j'essaie d'aller les voir jouer quand je peux.

SPORT POUR TOUS ROQUETTOIS

La saison 2016/2017 a connu forte augmentation du nombre d'adhérents (de 116 à 150). L'engouement des petits Roquettois pour le taekwondo s'est confirmé et la première participation à un tournoi amical inter-foyer réunissant de nombreux clubs de toute la région Toulousaine s'est terminée par une brillante victoire des joueurs de badminton !

Toute l'équipe est sur le pont pour une nouvelle saison dans la même dynamique, avec quelques nouveautés comme l'ouverture des cours de taekwondo aux ados et adultes et la reprise de succès passés comme le stage multisports enfants pendant les vacances de Pâques, en plus des 18 heures de sport hebdomadaires encadrées par le vaillant Jeff.

Pour info : un autre projet qui tient particulièrement à cœur à l'association est à l'étude : l'ouverture des cours de badminton aux personnes en fauteuil roulant, en mixité avec les valides !

Plus d'infos : https://sptroquettois.wordpress.com/)

ASSOCIATIONS SPORTIVES

TENNIS CLUB ROQUETTOIS

Rémi Champagne, du tennis club Roquettes, Vice Champion de France de sa catégorie !

Rémi Champagne a eu la bonne idée cette année de participer au championnat 3è série (classement de 30 à 15/1) : en effet il est devenu Vice-Champion de France de cette catégorie après une phase finale à Mulhouse dans l'Est de la France.

Mais pour arriver à ce résultat, ce fut un vrai parcours du combattant. Ce championnat national est en effet d'abord organisé au niveau secteur du département pour les premiers classements de cette catégorie (30 à 15/3) puis au niveau départemental avec les qualifiés des secteurs plus les joueurs classés 15/2 et 15/1 (classement de Rémi en début d'année). Au total, 505 participants sur la Haute Garonne à ce tournoi se déroulant d'octobre 2016 à mars 2017 que Rémi a donc gagné après 6 victoires d'affilée pour devenir champion départemental 3è série!

Cette victoire lui a permis de se qualifier avec les sept autres champions départementaux de la région Midi Pyrénées pour le championnat régional qu'il a également gagné au centre de ligue de Balma-Lasbordes après trois matches victorieux!

Cette victoire lui ouvrait les portes du championnat de France où Rémi s'est rendu fin août avec son père à Mulhouse : le niveau y était très relevé puisqu'il se retrouvait avec d'autres champions de ligue qui avaient fait le même brillant parcours que lui dans toute la France.

Il y est rentré en 1/16 de finale où il a battu le représentant de la ligue de Seine et Marne en deux sets. Il a ensuite battu en 1/8 de finale dans un match plus serré en trois sets le représentant de la ligue de Côte Basque- Béarn-Landes, puis en quart le représentant de la ligue des Yvelines en deux sets. Une demi-finale en trois sets contre le représentant de la ligue de Champagne Ardenne qui lui permettait d'accéder à la finale contre le représentant de la ligue d'Alsace qui jouait à domicile. Rémi, diminué par une blessure au dos, n'a rien pu faire contre ce très bon serveur volleyeur. Mais avec le recul quel parcours !

Tout le club de Roquettes a pu suivre ses matches et vibrer en direct point par point grâce au site internet mis en place par la fédération. Il est très fier de son joueur qui a gagné 13 matches consécutivement !

Grâce à ce championnat notamment, Rémi a pu atteindre en octobre son meilleur classement à 4/6 (soit 3 classements de plus pris en une année) et devient le deuxième joueur du club de Roquettes derrière Augustin Fenet (2/6), également champion départemental de sa catégorie d'âge 17/18 ans. Ils ont permis ensemble avec Cyril Taupin (4/6, muté cette année à Gien pour raisons professionnelles) et Nicolas Torresin 15/1 de faire monter l'équipe 1 adulte en Régionale 1A (juste avant la Pré-nationale).

A noter également le titre de Vice-Championne Départementale 35 ans en individuel pour Stéphanie Torresin.

Donc une année 2017 exceptionnelle pour le tennis roquettois !

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une rentrée réussie pour la Gymnastique Volontaire "Les Téméraires de Pinsaguel/ Roquettes" avec de nouveaux cours, nouveaux horaires, nouveaux animateurs et une nouvelle salle entièrement équipée par la municipalité de Roquettes.

Lors du forum des associations nous avons noté un grand nombre de nouveaux adhérents attirés par un programme varié proposant des activités adaptées à chacun : techniques douces (body zen, Pilates, stretching) Techniques de renforcement musculaire, Techniques cardio (Body Fit, Low Impact Aérobic), Gym tonique… Ces cours, accessibles à tous, permettent d'entretenir une bonne condition physique dans une ambiance chaleureuse et conviviale!

Cours adultes

Techniques douces

A Roquettes salle de danse : mardi de 10h30 à 11h30 , de **19h30 à 20h30 (Pilates)** et jeudi de 9 à 10h

Techniques de renforcement musculaire :

A Pinsaguel (salle des fêtes) : lundi de 14h à 15h , mardi de 18h15 à 19h15 et vendredi de 14h à 15h

A Roquettes : salle Jacques Prévert : mercredi de 18h15 à 19h15, et vendredi de 18h à 19h.
Salle de danse : jeudi de 20h30 à 21h30
Techniques Cardio et renforcement musculaire et Gym Tonique

A Roquettes salle de danse : mardi de 18h30à 19h30 et ***salle Jacques Prévert*** jeudi de 19h à 20h

Cours enfants et ados

A Roquettes salle de danse : enfants de 3 à 10 ans : mardi de 16h45 à 17h45

A Roquettes salle de danse : ados et pré ados (>10 ans) Samedi de 10h30 à 12h

Renseignements : 06 74 25 48 08

VIE LOCALE

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Le « chaucidou » : une voie où le vélo est prioritaire

Le chaucidou, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'abréviation de « chaussée pour les circulations douces ». Il s'agit d'un concept de répartition de l'espace de la chaussée, utilisé avec succès notamment en Suisse (depuis 1997), en Autriche et en Allemagne. Le nom français a été trouvé par l'association VéloBuc. Le terme technique est « chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) ».

Le chaucidou, pourquoi ?

Dans les rues où la piste cyclable classique ne peut être mise en place du fait d'une largeur de voie trop insuffisante, le principe de la chaussée partagée a été testé et approuvé selon la logique suivante (Britta Boutry-Stadelmann, VéloBuc, http://velobuc.free.fr/) :

- Garder la même largeur de chaussée,
- changer le marquage (passer de la « route » à la « rue »),
- par conséquent, changer la répartition de l'espace,
- donc induire un changement de comportement,
- et par ricochet un changement de mentalité (ou vice versa).

En fait l'objectif est le partage de la chaussée entre les différents moyens de locomotion. La règle, c'est que la priorité doit toujours être laissée au plus faible, en l'occurrence, ici, le vélo.

Ces dispositions sont conformes au code de la route.

Le chaucidou, comment ça marche ?

La rue n'est pourvue d'aucun marquage central. Deux lignes pointillées sur les côtés délimitent le passage des vélos.

Les voitures peuvent rouler au milieu et laissent les bandes latérales (rives) aux vélos qui se croisent.

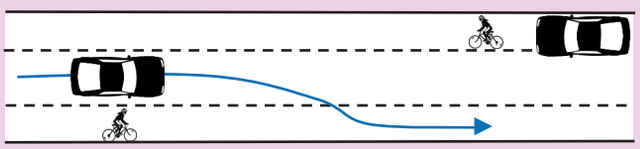

Mais si deux voitures se croisent, les voitures doivent mordre sur la zone vélo, mais, ce faisant, si un vélo est présent sur cette bande, il est prioritaire. La voiture ralentit alors, voire s'arrête pour laisser la priorité au cycliste.

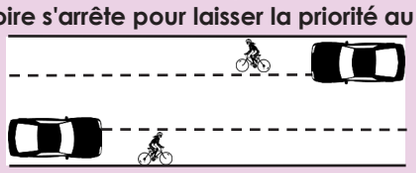

Remarque :

La bande cyclable n'est pas peinte en vert, car la peinture verte indiquerait une piste cyclable exclusivement réservée aux cyclistes. Les voitures n'auraient alors pas le droit de rouler dessus. **En revanche, dans le système du chaucidou, les voitures peuvent emprunter la piste des vélos mais en leur laissant la priorité. Soyez vigilants !**

Le chaucidou à Roquettes

Vous l'avez deviné, le chaucidou arrive à Roquettes, dans la rue Clément Ader.

AMÉNAGEMENT DES BORDS DE GARONNE

Dans le terrain nouvellement acquis par la commune, en continuité de l'esplanade des Pins, des allées piétonnes, un théâtre de verdure et des plantations ont été réalisés. Il faudra néanmoins attendre quelques années pour que la végétation y soit l'équivalente du parc actuel. **En 2018, il y sera rajouté un parcours santé avec une dizaine d'agrès « fitness » pour adultes, des jeux pour enfants, des bancs et des tables de pique-nique.**

La partie de champ, entre la passerelle et la limite de la commune de Saubens, restera une prairie fleurie avec un sentier de promenade naturel.

Pour réaliser une liaison douce entre les 2 parties du ramier de Garonne, un passage busé a été réalisé dans le déversoir qui fait la liaison entre le canal et la Garonne, derrière le parking Montségur. L'accès à ce ramier depuis l'avenue Vincent Auriol n'est actuellement pas possible officiellement car les propriétaires ne donnent pas l'autorisation de passage sur la parcelle située sur la commune de Saubens, en limite de notre commune, et aucun arrangement financier n'a pu être trouvé malgré notre volonté de participer financièrement à son acquisition. Ce passage était pourtant très intéressant pour y faire passer le chemin pédestre de grande randonnée (GR 861) de Toulouse à St Bertrand-de-Comminges, via les bords de Garonne à Roquettes et Pinsaguel.

A rappeler que ce GR a été mis en service début juillet 2017 et passe actuellement par le bois La Canal, la ferme de Bordegrosse, la rue Aragon, la rue de Beaucru et le long de la RD 820 en direction de la station d'épuration de Pinsaguel. La passerelle sur le canal, de type Eiffel de 1866, est toujours en étude de restauration, le serrurier ayant du mal à faire valider son projet par un bureau de contrôle, sécurité oblige !

Avec ces aménagements, c'est une boucle d'environ 2.5 km que les promeneurs et sportifs disposent désormais sur notre commune, entre la limite de la commune de Saubens et le Moulin. Les véhicules à moteur y sont interdits, des aménagements filtrants adéquats vont y être mis en place. Les VTT y sont autorisés dans la mesure où ils n'en font pas un parcours de vitesse et y respectent la sécurité des randonneurs.

VIE LOCALE

CLUB DES JEUNES ANCIENS

Retour dans le passé

Grâce à l'exposition qui a vu le jour avec la collaboration de Raymond Delattre et à l'initiative du Club des Jeunes anciens, les jeunes de 4 à 77 ans sont allés à la découverte des documentations diverses, dont certaines dataient de l'époque de Louis XVI.

Ils ont ainsi pu admirer :

- Différentes plumes qui servaient à l'écriture des formes élégantes, des portes plumes, des plumiers.
- Des cahiers d'écoliers en insert des tables de multiplications, d'additions, des buvards avec réclames !
- Des chansons anciennes que certains se sont mis à fredonner devant leurs petits enfants ou enfants ébahis.
- La médaille de récompense du certificat d'étude.

Presque tout était en évidence pour éveiller la mémoire des anciens, non sans nostalgie :

- Livres d'école traitant du savoir-vivre, du respect, du civisme … complètement oubliés mais regrettés.
- Livre de détente pour les enfants : Lisette, L'Épatant …
- Et puis des album de photos datant de 1900 …

Nombreux sont ceux qui se sont intéressés à cet évènement.

Les visites fluides ont permis d'écouter chacun et de répondre aux questions des petits et des grands.

TRAVAUX À L'ÉGLISE

Consolidation de la toiture :

La charpente actuelle de l'église date de l'agrandissement du bâtiment en 1839/1840 et a subi différentes réparations en 1928, 1974 et 2006.

La tempête de vent de février 2017 a vraisemblablement accentué le phénomène de flambage des « entraits », poutres maitresses qui reposent sur les murs et soutiennent la toiture. Ces poutres appuyant désormais sur la voute plafond plâtrée, pouvaient fissurer et déformer celle-ci.

Un bureau de contrôle spécialisé a expertisé la charpente et sur ses indications le maire a dû procéder à la fermeture du bâtiment le 3 mai 2017 par mesure de précaution en attendant les réparations adéquates.

Un charpentier a préconisé la pose de poutres en lamellé-collé de part et d'autre de ces « entraits » pour reprendre le poids de la toiture, solution validée par le bureau de contrôle.

Les travaux devraient être réalisés avant mi-décembre et nécessiteront la dépose de quelques m² de tuiles pour rentrer ces nouvelles poutres à l'aide d'une grosse grue.

Habillage autour du « retable » :

C'est en 1780 que le « retable », venant de l'église St Pierre des Chartreux à Toulouse, lors des troubles révolutionnaires, a été installé à l'église St Bruno de Roquettes. Il a été classé par arrêté le 8 mars 1924. Il a été restauré en 1959 et 2001.

A la demande de monsieur le curé, pour une meilleure pratique de l'office religieux, l'autel situé devant le « retable » a été supprimé et le support maçonné du « retable » va être habillé sur son pourtour en panneaux bois décoratifs avant fin décembre 2017 par un ébéniste qualifié en restauration de monuments historiques.

BRÈVES
POUR VOTRE INFO, EN QUELQUES MOTS ...

Nouveau commerce pour les animaux

Magasin « Mr croquettes » au 12 rue La Canal : vente d'alimentation et accessoires pour tous vos animaux, de l'économique au haut de gamme.

Concert du Secours Catholique

Samedi 2 décembre 2017 à 20h30 à l'espace Jean Ferrat.

Concert solidaire organisé par le Secours Catholique avec la participation de 3 chorales : La Follia de Portet sur Garonne, Le Chœur de la Lèze, les Balandins du Confluent

Dégradations sur les habitations suite à la sécheresse de 2016……...

Si vous constatez sur votre habitation des fissures murales extérieures ou intérieures, des sols fissurés ou autres, et que vous pensez que la cause est due à la sécheresse, déposez au service urbanisme de la mairie un courrier explicatif accompagné, éventuellement de photos, afin que nous puissions intervenir auprès de la Préfecture de la Haute-Garonne pour faire classer la commune en état de catastrophe naturelle.

Formalités administratives : des nouveautés ……..……

Suite la mise en place des procédures de dématérialisation, certaines formalités administratives ne sont plus assurées en mairie ni par les services des Préfecture et Sous-Préfecture,

Les demandes de permis de conduire, cartes grises, ainsi que toutes les opérations sur les certificats d'immatriculation, seront dématérialisées dès le lundi 6 novembre 2017. A ce titre, la mairie, les services de la Préfecture et Sous-Préfecture n'assureront plus l'accueil physique des usagers.

Rappel pour les cartes nationales d'identité et les passeports : une demande peut-être pré-remplie en ligne et un dépôt sur rendez-vous doit être fait dans les mairies habilitées.

Comportement civique ……..

Des incivilités et des comportements dangereux sont de plus en plus fréquents sur le parking de notre groupe scolaire. Il est à noter que le code de la route est applicable sur le parking des écoles. De plus, les stationnements anarchiques, les conduites irrespectueuses mettent en danger nos enfants.

Nous vous demandons :

- de respecter les emplacements de stationnement même pour quelques minutes (les places sont nombreuses devant et autour de l'école),
- de respecter les sens interdit et les sens de circulation,
- de respecter les limitations de vitesse,
- de respecter les autres accompagnants stationnés …

Désormais tout contrevenant aux règles de stationnement et au Code de la route se verra verbalisé.

Inauguration de la borne de recharge ……..

Impasse Montségur. Lundi 9 octobre 2017, en présence de Pierre IZARD, président du syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne (SDEHG), de Daniel VIRAZEL adjoint au maire, Thierry PARIS conseiller municipal, de la population et des élus.

VIE POLITIQUE

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS

TRIBUNE DES ÉLUS DU GROUPE MAJORITAIRE

La troisième année du mandat municipal a été bouclée au printemps ; le bilan de mi-mandat paru au mois de juin, a confirmé la bonne santé financière de notre commune et ce, malgré la baisse continue des dotations de l'État ces trois dernières années. Ces résultats sont le fruit de la rigueur de gestion des élus mais aussi de l'investissement de l'ensemble des personnels communaux. Leur implication dans les efforts qui ont permis à titre d'exemple de réaliser en 2015 plus de 30 000 euros d'économie sur les charges à caractère général, est à souligner. Ces efforts partagés par les associations Roquettoises devront être poursuivis. Sensibiliser chacun des acteurs à des gestes simples tels qu'éteindre les éclairages des salles et terrains de sport rapidement, diminuer les temps de chauffage, veiller à la fermeture des bâtiments pour éviter les intrusions et dégradations toujours aussi nombreuses, signaler les dysfonctionnements. Autant d'efforts qui concourront demain à l'atteinte de nos objectifs. La deuxième partie du mandat dont nous avons communiqué les prévisions sur le RAU du mois de juin permettaient de nourrir quelques ambitions. Sans les remettre forcément en cause, nous devons tempérer notre enthousiasme ; en effet, l'installation cet été, d'un nouveau gouvernement a confirmé qu'un effort supplémentaire de 13,5 milliards d'euros serait demandé aux collectivités. La décision de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des assujettis, même si on nous promet une compensation à l'euro près et la suppression de nombreux dispositifs tels que les emplois aidés nous obligera à la prudence dans nos décisions à venir. En effet, il n'est pas question que nous revenions sur nos engagements de stabilité des taux de la fiscalité communale et de ne pas recourir à l'emprunt d'ici la fin du mandat.

TRIBUNE DES ÉLUS DU GROUPE MINORITAIRE

Notre position concernant le tissu associatif de notre commune est simple : nous sommes fiers, admiratifs et respectueux de l'énergie et de la qualité de l'engagement des acteurs associatifs Roquettois.
Depuis le début de notre mandat, nous portons une vision précise de l'attribution de l'argent public aux associations, qui permet d'allier transparence et soutien.
En 2017, Roquettes a consacré près de 38 000€ de subventions pour aider et soutenir les associations culturelles, caritatives et sportives dans leur fonctionnement. Le soutien de notre Commune va au-delà de cette distribution d'argent public, puisqu'elle fournit et entretient des infrastructures, des locaux et des terrains en parfait état (que les Agents des Services Techniques qui travaillent sur ces espaces soient ici remerciés).
En 2017, le montant total des subventions versées aux associations sportives a été de 24000€.
Après un long travail de compilation et d'analyse effectué par nos élus à la Commission des Sports, voici le système de répartition que nous proposons pour les associations sportives :

Maintien de l'enveloppe globale de 24 000€.

Affectation des 2/3 de cette enveloppe, soit 16 000€, sous forme de subvention « fixe » aux associations sportives. Répartition équitable, en fonction du nombre d'adhérents Roquettois, avec un montant unitaire identique quelle que soit la taille ou l'activité de l'association.

Attribution du 1/3 restant, soit 8 000€, aux associations sportives qui présentent devant la Commission des Sports, un projet spécifique pour l'année en cours. Le soutien financier des projets retenus par la Commission est alors validé par un vote du Conseil Municipal.

Ainsi, la redistribution d'une partie des impôts des Roquettois permettrait de soutenir des projets précis, tout en garantissant une aide financière permanente à ces associations qui font œuvre utile sur notre commune.
Nous ne voulons pas de privilèges mais de la transparence.
Nous profitons de ces lignes pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et, avec un peu d'avance, une année 2018 à la hauteur de vos espérances.

INVITATION

REPAS DES AÎNÉS 2018

Mesdames & Messieurs,

Monsieur le Maire de Roquettes, Michel PEREZ, ainsi que son conseil municipal, ont le plaisir de vous inviter au traditionnel repas des aînés (réservé aux Roquettoises et Roquettois de plus de 65 ans).

Le repas aura lieu le dimanche 04 Février 2018 à l'Espace Jean Ferrat.

L'accueil des invités se fera à l'ouverture de la salle, **dès 12h.**

Une animation musicale sera proposée par la Compagnie METATANGO (Toulouse) pour accompagner le repas.

Le conjoint ou la conjointe qui n'aurait pas atteint l'âge de 65 ans pourra se joindre aux convives sous réserve de s'acquitter de la somme de 30 euros.

Pour prendre part au repas, **les 300 premiers convives seront retenus**, ensuite une liste d'attente sera établie. Merci de retourner **et faire valider le coupon réponse** ci-dessous, en Mairie, avant le vendredi 19 janvier 2018.

COMPAGNIE METATANGO

TOULOUSE

TRAITEUR

LE PICOTIN GOURMAND

POUCHARRAMET

REPAS DES AÎNÉS 2018

Madame

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : .....

Téléphone : .....

Monsieur

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Date de naissance : .....

Téléphone : .....

N'oubliez pas de joindre un chèque d'un montant de 30 euros à l'ordre du Trésor Public pour le repas des personnes de moins de 65 ans et pour celles ne résidant pas sur la commune de Roquettes.

REPAS DES AÎNÉS 2018

COUPON A REMETTRE AU(X) CONVIVE(S) LORS DE LA VALIDATION DE L'INSCRIPTION EN MAIRIE

Accusé de réception n° : .....

Date retour : .....

NOMS : .....

.....

Nombre de convives : .....

Tampon Mairie :

Vu le nombre de désistements injustifiés de dernière minute:

*Toute personne absente et n'ayant pas prévenu 48 heures avant la manifestation (**sauf présentation d'un certificat médical**), sera dans l'obligation de rembourser le prix du repas déjà réglé par la Mairie.*